

An aerial photograph of a small, traditional French town. The town is built on a hillside with numerous houses featuring red-tiled roofs and light-colored facades. A prominent church with a tall, dark spire stands on the right side of the image. The town is surrounded by lush green fields and patches of forest. The sky is clear and blue.

– FÉVRIER 2021 –

ECOCHE

Infos

Bulletin Municipal

Le mot du Maire



Chers écochois,

Eu égard au contexte sanitaire actuel, nous ne sommes pas en mesure cette année d'organiser les traditionnels vœux autour du verre de l'amitié.

En effet, de nombreuses perturbations liées à la dangerosité du virus : confinement, déconfinement, couvre-feu... autant d'événements qui nous ont conduit à organiser de nouveau notre Ecole, annuler toutes les manifestations et commémorations et finalement nous ont empêchés de nous rencontrer.

Nous avons, malgré tout, continué de travailler et souhaitons vous présenter les faits marquants de l'année 2020.

En mars, les élections municipales ont été organisées avec une participation très correcte, compte tenu du contexte, de 54,55 %. Nous avons été dispensés du second tour puisque tous les Conseillers ont été élus avec un score supérieur à 76 %.

Il a fallu néanmoins attendre le 26 mai, date à laquelle le nouveau Conseil Municipal a pu procéder à l'élection du Maire et des Adjoints ainsi qu'à celle des Responsables de Commissions.

Voici, ci-après, la liste des personnes qui composent la nouvelle équipe dont chaque membre est affecté à une ou plusieurs commissions (*voir liste en annexe*) :



Maire et Adjoints :

- Jean-Charles Butaud – Maire
- Jean-Michel Plassard – 1^{er} Adjoint
- Claude Gibaud – 2^{ème} Adjoint
- Clémence Charliot – 3^{ème} Adjoint

Conseillers :

- Auclair Alexis, Breda Marie, Collonge Michel, Dussel Philippe, Hormann Tina, Lacôte Loïc, Pironin Brigitte, Polloce Séverine, Stella Yves, Vallet Stéphane, Viallon Nathalie.

Pendant cette période de transition, notre «Ancien Conseil» a été présent et a tout mis en œuvre pour assurer la continuité des services. Nous lui adressons tous nos remerciements.

Nous n'oublions pas non plus de remercier notre personnel communal qui, en dépit de cette période difficile, a fait face avec professionnalisme à toutes les contraintes imposées, avec sérieux et efficacité : Claire et Nathalie, nos Secrétaires, Valérie et Cécile, nos ATSEM et Patrick, Julien et Didier, nos Agents en charge du réseau d'eau et de l'entretien du village.

Nous remercions également nos professeurs des écoles : Franck Deville et Laurence Chapon, qui, malgré les difficultés, ont su garder le cap afin d'offrir à nos enfants un enseignement de qualité.

Les associations communales ont, quant à elles, beaucoup souffert de cette période au cours de laquelle, tout a été déprogrammé. Nous comptons sur leur motivation intacte pour l'avenir, sachant que leurs actions et leurs efforts viennent s'ajouter à ceux de la Municipalité.

Malgré les difficultés rencontrées, la nouvelle équipe s'est immédiatement mise au travail et les réalisations suivantes ont vu le jour.

Travaux

Mairie



En début d'année 2020, nous avons, comme prévu dans le cadre des économies d'énergie, procédé au remplacement des huisseries et des éclairages de la Mairie.

Les peintures ont également été rafraîchies dans la Salle du Conseil et les bureaux.

Montant HT des travaux effectués : 36 241 € dont : subventions DETR (7 248,38 €), Conseil Départemental (8 580 €), Région (10 725 €) et auto-financement (9 687,62 €).

École



Notre école compte maintenant 42 élèves : 25 en petite section et 17 en grande section. C'est un effectif en augmentation puisque nous avions 36 élèves l'année dernière.

Cet été, une climatisation réversible a été installée dans le nouveau bâtiment de façon à apporter plus de confort à nos écoliers. De plus, un radiateur a été ajouté dans la classe des petites sections.

Montant HT des travaux effectués : 3 758,27 € (subvention du Conseil Départemental en attente).

Par ailleurs, nous avons dû remplacer des extincteurs suite au contrôle de la société SICLI.

Montant HT des travaux effectués : 256,94 €.

Divers travaux d'entretien ont été faits par notre Agent Communal : peinture des gardes-corps de l'école et de la porte de garage. Construction d'une dalle béton.

Salle des fêtes/Salle des sports



Nous avions, depuis de nombreuses années, un problème électrique concernant l'alimentation de ces deux bâtiments qui ne pouvaient pas fonctionner simultanément. La société JUDISERVICE a procédé au remplacement du câble d'alimentation sous-dimensionné.

La commission de sécurité, obligatoire tous les 5 ans, nous a imposé le remplacement des blocs de secours et la remise en état du système d'alarme.

Montant HT des travaux effectués : 6 497,21 € dont 3 898 € de subvention du Département et 2 599,21 € en auto-financement.

Église



La consolidation de tous les vitraux situés sur la longueur de l'Église ainsi que le nettoyage des corniches situées en façade ont été effectués par notre Agent Communal.

Voirie

Le revêtement de la route des Grattaz a été réalisé sur toute sa longueur (1015 m).

Montant HT des travaux effectués : 33 329 € dont 17 293 € de subvention du Conseil Départemental et 16 036 € d'auto-financement.

La pose de 30 mètres de tuyaux annelés a été nécessaire pour éviter d'éventuelles infiltrations au niveau des habitations situées en contrebas de cette route.

Montant HT des travaux effectués : 1 196 €.



Le broyage des haies de la commune a été effectué par l'entreprise Troncy au printemps et à l'automne.

Montant HT des travaux effectués : 5 299,20 €.

Dans le cadre de la sécurité, le traçage des passages protégés au Centre-Bourg et du stop de la route des Grattaz a été réalisé par l'Entreprise Dessertine.

Montant HT des travaux effectués : 891 €.



Etang de La Quichère : Le renforcement des berges de l'étang a été réalisé par l'Entreprise Vacheron TP.

Montant HT des travaux effectués : 2 587,60 € dont 1 100 € de participation de la Société de pêche « les amis de l'étang ».



Piste forestière : La piste forestière allant du lieu-dit «Meunier Blanc» à Coublanc a été réceptionnée en juin dernier. Elle mesure 2 800 mètres et donne accès à 85 hectares boisés. Cinq quais de dépôt représentant une capacité de stockage de 16 000 M3 de bois ont été également construits.

Montant HT des travaux effectués : 138 953 € dont Subvention Européenne (45 888 €), Conseil Départemental (11 397 €) et aide de l'Etat (34 191 €). Le solde restant à charge a été financé par les Sections au prorata de leurs capacités financières respectives. Nous les remercions pour leur participation.

Cette piste ne comporte ni source, ni captage, elle est donc accessible à tous, contrairement à celle de Font-Charbonnier.

Eau/Assainissement



Début novembre, les travaux de construction de la station de neutralisation de Font Charbonnier, en partenariat avec la commune de Mars, ont débuté.

Les intervenants sont : Captage & Neutralisation et le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire).

Montant HT des travaux effectués : 84 400 € dont subvention du Conseil Départemental (16 880 €) et Agence de l'Eau (50 635,20 €). Reste à charge de la commune sur le budget EAU : 16 884,80 €.

Au cours de ce mandat, nous devrons procéder à la construction d'une autre station neutralisation au lieu-dit «Grandes Combès» pour être en conformité avec les exigences de l'Administration. Le montant envisagé est de l'ordre de 358 000 €. Nous avons déjà obtenu une subvention du Conseil Départemental (221 600 €) et une subvention DETR (69 120 €). Reste à charge de la commune sur le budget EAU : 67 280 €.

Urbanisme

Une modification de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été décidée en vue d'apporter de la souplesse au plan initial. L'Etude a été menée par le Cabinet APTITUDES-AMÉNAGEMENT pour la somme de 2 100 € HT.

Principaux Projets pour 2021

- Achat d'une maison située Place de l'Abbé Larue.
- Recherche de pistes pour réduire la vitesse en centre bourg.
- Mise en place de jardins potagers éducatifs pour les enfants du village.
- Création d'un site internet d'informations sur la vie du village.
- Recherche de pistes pour réaffecter les locaux laissés vacants par l'ADMR.
- Rafraîchissement de la salle des fêtes.



Vie sociale

Tout d'abord, nous avons une pensée toute particulière pour nos concitoyens les plus fragiles, affectés par la maladie ou la dépendance et qui ont grand besoin de notre soutien.

Etat Civil

Décès

Comme chaque année malheureusement, nous avons à déplorer plusieurs décès :

- Monique COHEN
- Raymond CARRIE
- Robert BOSLAND
- Odette FARIGOULE
- Emile SARNIN
- Carmen BUTAUD
- Victor MATRAY
- Roger DESPLASSE

Nous renouvelons toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

Mariage

- Yrieix RUFFIER D'EPENOUX et Colombe WACHE

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Naissances

- Maxence BARBET
- Gustave BREDA
- Mia MOREAU

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Nouveaux écochois

- Lionel DUBUIS
- Alexia BIRARD
- Philippe MATHON
- Romane LAROU
- Alexandre BLANOT
- Nicole et Bernard WYTZELL
- David PROST
- Claire-Anne LABROSSE
- Pascale et Etienne LAMBERT
- Thomas DELHOMME
- Quentin FOUILLAND et Coralie TARCHER

Nous leur souhaitons la bienvenue et nous tenons à leur disposition pour toute information.

Divers

- Arrivée de Didier Accary, Agent Communal en remplacement de Julien Bonnefond.

Cette année 2020 a été pour tous une année difficile. Les risques sanitaires ont augmenté l'isolement et la précarité. Espérons que cette nouvelle année voit enfin l'issue de cette crise sans précédent.

Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse, bien sincèrement, tous mes vœux de santé, réussite dans vos projets et bonheur pour 2021.

Le Maire, Jean-Charles Butaud

Bonne Année

Commissions

Budget et Finances :

- Jean-Charles Butaud
- Jean-Michel Plassard
- Claude Gibaud
- Clémence Charliot
- Séverine Polloce
- Nathalie Viallon

Appels d'offres :

- Jean-Charles Butaud
- Jean-Michel Plassard
- Claude Gibaud
- Alexis Auclair
- Philippe Dussel (Suppléant)

Impôts directs :

- Jean-Charles Butaud
- Jean-Michel Plassard
- Claude Gibaud
- Clémence Charliot
- Séverine Polloce
- Phillippe Dussel (suppléant)
- Isabelle Grapeloup
- Bernard Dubouis (suppléant)
- Daniel Sarnin (suppléant)
- Paul Ducruy (suppléant)
- Grégory Jacquemin (suppléant)
- Pierre Bouvard (suppléant)

Eau et Assainissement :

- Jean-Charles Butaud
- Jean-Michel Plassard (responsable)
- Claude Gibaud
- Phillippe Dussel
- Stéphane Vallet
- Brigitte Pironin
- Loïc Lacôte

Travaux et Economie :

- Jean-Charles Butaud
- Claude Gibaud (responsable)
- Michel Collonge
- Yves Stella

Divers :

- Délégué de l'association des soins à domicile : Clémence Charliot
- Délégué au Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire (SIEL) : Jean-Charles Butaud (titulaire), Michel Collonge (suppléant)
- Délégué du CNAS : Tina Hormann

Commissions communautaires :

- Groupe de travail : habitat et ré-investissement des Centre Bourg : Jean-Charles Butaud
- Groupe Urbanisme SCOT-PLU-I : Jean-Charles Butaud
- Groupe Projet EAU-ASSAINISSEMENT : Jean-Michel Plassard
- Commission Evaluation des charges transférées : Jean-Charles Butaud
- Commission déchets ménagers : Yves Stella
- Délégué suppléant SEEDR : Jean-Charles Butaud
- Groupe projet piscine intercommunale : Jean-Charles Butaud
- Comité consultatif de cohésion sociale : Clémence Charliot
- Commissaire suppléant CCID : Jean-Charles Butaud
- Délégué au Syndicat de la Bouverie : Jean-Charles Butaud
- Correspondant local Autonomie (CG) : Brigitte Pironin
- Correspondant Défense : Yves Stella
- Déléguée des familles pour l'UDAFA : Clémence Charliot
- Référent Fibois (Forêt Bois) : Claude Gibaud

- Alexis Auclair

Voirie :

- Jean-Charles Butaud
- Claude Gibaud (responsable)
- Stéphane Vallet
- Loïc Lacôte
- Alexis Auclair

Bois :

- Jean-Charles Butaud
- Jean-Michel Plassard
- Claude Gibaud (responsable)
- Stéphane Vallet
- Brigitte Pironin
- Alexis Auclair

Urbanisme :

- Jean-Charles Butaud
- Jean-Miche Plassard
- Claude Gibaud
- Philippe Dussel (responsable)
- Clémence Charliot
- Alexis Auclair
- Stéphane Vallet

Environnement et Sécurité :

- Jean-Charles Butaud
- Yves Stella (responsable)
- Brigitte Pironin
- Loïc Lacôte
- Tina Hormann

Enfance - Jeunesse :

- Jean-Charles Butaud
- Clémence Charliot (responsable)
- Tina Hormann
- Nathalie Viallon

Culture - Loisirs - Sport :

- Jean-Charles Butaud
- Yves Stella (responsable)
- Tina Hormann
- Séverine Polloce

- Marie Breda

Communication :

- Jean-Charles Butaud
- Philippe Dussel (responsable)
- Yves Stella
- Clémence Charliot
- Loïc Lacôte
- Tina Hormann

Bibliothèque :

- Brigitte Pironin (référent)

Cérémonies :

- Jean-Charles Butaud
- Alexis Auclair
- Brigitte Pironin
- Séverine Polloce
- Philippe Dussel (Sono)

Commission électorale :

- Jean-Charles Butaud
- Daniel Auclair (Délégué de l'Administration)
- Pierre Bouvard (Délégué du Tribunal de Grande Instance)
- Philippe Dussel (Délégué Commission Electorale)

CCAS :

- Jean-Charles Butaud
- Régis Perret
- Philippe Dussel
- Séverine Polloce
- Loïc Lacôte
- Michel Collonge
- Tina Hormann
- Isabelle Grapeloup
- Odile Danière
- Nathalie Viallon

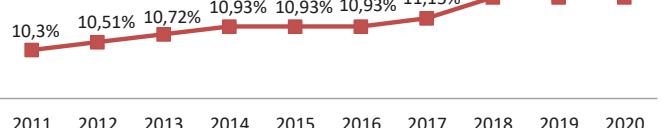
Finances

La nouvelle municipalité a persévétré dans sa recherche de réduction de frais de fonctionnement. Nous avons ainsi changé les ouvertures de la mairie et passer en éclairages Led, grâce à notre capacité d'auto-financement et à plusieurs subventions.

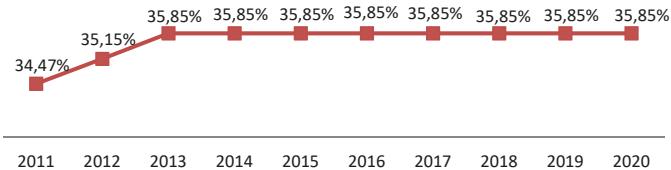
Ce qui nous a permis, cette année encore, de garder les taux des taxes locales stables, sans contracter de nouveaux emprunts. Le taux d'endettement de la commune est aujourd'hui au plus bas (88€ par habitant).

Cela nous permet d'aborder les années futures (et notamment l'achat de la maison du centre-bourg) avec sérénité, à condition bien sûr de rester attentif à l'équilibre de notre budget.

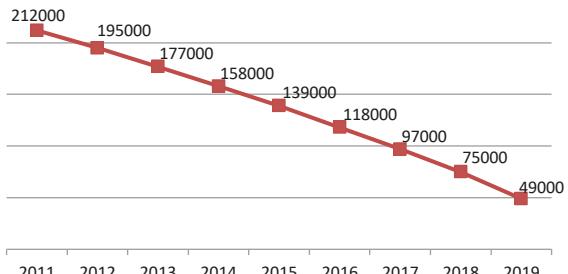
TAUX TAXE SUR FONCIER BATI



TAUX TAXE SUR FONCIER NON BATI



ENCOURS DE LA DETTE



CCAS



Comme pour tous, l'année 2020 a été particulière pour le CCAS. A peine lancée en 2019, la vente de brioches a dû être interrompue en raison de la COVID-19.

L'organisation des cadeaux de Noël des anciens ne pouvant proposer de repas au restaurant, ce sont des repas à emporter qui ont été proposés, avec succès ! Cette année, ce ne sont pas moins de 70 personnes qui ont pu bénéficier d'un colis ou d'un bon repas.

Rappelons que le CCAS est à destination des personnes qui pourraient se trouver en difficultés, pour apporter son aide (conjointement à la Mairie).



Commission Eau Assainissement



Eau

L'année 2020 a été consacrée essentiellement à la fin de l'étude et aux débuts des travaux de la station de neutralisation d'eau de «Font Charbonnier». Cette station est réalisée conjointement avec la commune de MARS.

POURQUOI CETTE STATION ?

L'Agence Régionale de Santé (ARS) préconise de réaliser cette station de neutralisation afin de remonter le PH de notre eau qui est acide. Les mêmes préconisations ont été faites à la commune de MARS. Ceci aura pour effet de protéger nos canalisations en aval de la station ainsi que les appareils électroménagers des usagers (cumulus, chauffe-eau, etc...)

Cette station s'inscrit dans une logique de qualité de l'eau qui a commencé en 2015 avec la reprise des captages, les stations de neutralisations et, plus tard, les changements de canalisations d'eau potable.

POURQUOI AVEC MARS ?

Les sources de Font Charbonnier se répartissent ainsi :

- Font Charbonnier 1 qui appartient à la commune d'Ecoche.
- Font Charbonnier 2-3-4-5 qui appartiennent à la commune de Mars.

La proximité des sources fait qu'une seule station peut être réalisée en commun plutôt que chaque commune construise la sienne. Ceci engendrera des économies. La répartition des dépenses a été validée de la façon suivante :

- 50% Ecoche / 50% Mars pour les dépenses fixes (frais d'études, abonnement et installation électrique, etc...)
- 15% Ecoche / 85% Mars pour les dépenses de fonctionnement (liées à la quantité d'eau traitée pour chaque commune.)

POUR QUELS ABONNÉS ?

La source de Font Charbonnier dessert nos Unités de Distribution (UDI) 2 et 3. L'UDI 2 dessert les abonnés résidents à «Le Crêt Loup», «L'Ardillat», «Fillon», «Fonterêt»

et «Laval». L'UDI 3 dessert les abonnés de «Berthillot» après avoir transité par le réservoir de MARS.

QUAND ?

La station est en cours de réalisation depuis début novembre et devrait être en fonctionnement pour le printemps (Mars-Avril). A partir de ce moment les abonnés précédemment cités auront leur eau neutralisée.

TRAVAIL À VENIR DE LA COMMISSION EAU-ASSAINISSEMENT :

L'année 2021 sera bien évidemment consacrée à la mise en fonctionnement de la station «Font Charbonnier» mais aussi au lancement de l'étude de notre deuxième station de neutralisation qui regroupera nos sources de «Grandes Combes», «Rottecorde» et «Les Bruyères». Cette deuxième station nous permettra de neutraliser l'eau de l'UDI 1 qui concerne tous les autres abonnés de la commune. Cette station devrait être réalisée en 2022, voire 2023 selon l'état d'avancement du dossier.

Ainsi toute notre eau respectera les recommandations de l'ARS.

L'année 2021 sera aussi consacrée à l'installation de nouveaux organes de télégestion, afin de détecter plus rapidement d'éventuelles fuites sur notre réseau.

ASSAINISSEMENT :

L'année 2020 n'aura pas connu de gros travaux sur l'assainissement communal si ce n'est l'entretien régulier de nos stations (Le Bourg et Cadolon). On notera tout de même le curage de la station du Bourg qui a été réalisé au mois de Mai et qui a été commandé par la Communauté de Communes (COM-COM). Effectivement la compétence «Boues» est aujourd'hui une compétence de la COM-COM. C'est elle qui a assuré le suivi des travaux et les financements de ces opérations.

Jean-Michel Plassard
Responsable EAU-ASSAINISSEMENT

École d'Écoche

2020 à l'école d'Écoche : La Roche aux Fées



Notre école communale comptabilise un effectif de 42 élèves (rentrée de Septembre 2020).

Elle se compose :

- De 2 classes :
- o Maternelle jusqu'au CP : Madame Chapon, secondée par Cécile et Valérie, nos deux ATSEM
- o CE1 au CM2 : Monsieur Deville, Directeur
- D'un système périscolaire, incluant une garderie le matin, de 7h à 8h20, une garderie le soir, de 16h30 à 18h et une restauration scolaire de 11h30 à 13h20. L'activité périscolaire est encadrée par Valérie et Cécile.

Les repas sont préparés et livrés par le traiteur New Rest. Des repas à thèmes sont fréquemment cuisinés, afin d'éveiller les enfants à différentes saveurs.

Malgré cette année difficile, marquée par les nombreuses restrictions sanitaires, les enfants ont tout de même pu accueillir le père Noël le 18 décembre, lors du repas de Noël organisé à la salle des fêtes.

«Un père Noël masqué» s'exclamèrent les enfants, mais toujours aussi généreux.

Merci aux lutins de l'APE !



Voyage à Colempce novembre 2019



Carnet de voyage de la classe des grands

1er jour

Après le voyage en car et l'installation dans les chambres, nous avons parlé d'un barrage. Colempce est un village sauvé des eaux ! Il aurait dû être noyé par l'eau de la Gazeille, mais le barrage n'a jamais été construit. Tous les soirs avant de rentrer nous avons nourri les poules. Il fallait aussi les faire rentrer dans leur cabane car les fouines en ont mangé plusieurs.

Pendant la veillée, nous avons fait plein de jeux.

2ème jour

Le matin nous avons étudié les caractéristiques de ce qui est vivant. Ensuite, nous sommes allés dans la montagne pour construire des volcans. Nous avons même visité la grotte d'un ours ! Le soir, veillée loto.

3ème jour

Nous sommes partis toute la journée voir des éoliennes et pique-niquer dans une cabane. L'après-midi nous avons fait de la luge ! Le soir nous étions fatigués alors nous avons regardé Ratatouille.

4ème jour

Le matin nous avons travaillé sur l'énergie et nous avons fabriqué un moulin et une génératrice, avec des fils et des aimants. L'après-midi nous les avons placés dans la rivière, pour produire de l'électricité. Nous sommes rentrés tôt car le soir nous devions répéter pour la veillée spectacle. Il y avait : des danses, de la corde à sauter, des mimes, de la magie, et même un taureau !

Dernier jour :

Le matin nous avons cherché comment fonctionne un panneau solaire. Ensuite il a fallu vider les chambres, et prendre le car pour rentrer à Ecoche. Nous avons passé une super semaine avec notre guide Victor, mais nous étions quand même contents de rentrer !

Emmi.

Association des parents d'élèves



En 2019, l'Association des Parents d'Elèves (APE) a rendu visite aux Ecochois pour son traditionnel «Chant du Mai» le 30 avril.

La remise des dictionnaires aux enfants s'est déroulée le 19 juin.

Le repas choucroute a eu lieu le 7 décembre et le père Noel est passé le 11 décembre. Un beau sapin décoré par les enfants avait été installé pour la circonstance.

En 2020 le COVID a bien limité les organisations et seul le carnaval du 21 février a pu être réalisé. Le bureau de l'APE remercie tous les parents d'élèves pour l'aide apportée à toutes les manifestations ainsi que tous les habitants du village d'Ecoche qui participent à toutes les manifestations au cours de l'année. En espérant vous revoir très vite !!!!!



Comité des Fêtes



Une année 2020 riche en émotions mais pauvre en rencontres humaines vient de s'achever. Nous avons tous pris conscience que d'être entouré de nos proches, avoir la possibilité de voir nos amis et voisins, n'était finalement pas un acquis, mais un privilège dont l'absence impacte cruellement notre santé mentale et énergie vitale.

Fidèles à leur mission de vouloir créer du lien entre villageois, les membres du comité des fêtes ont pu, malgré les contraintes dues à la pandémie (et en suivant les consignes sanitaires en vigueur), proposer quelques animations aux Ecochois.

Printemps/été 2020 :

L'année du comité a débuté le 8 mars avec un coup de baguette magique exécuté par Tristan Mago, magicien venu enchanter notre «Mâchon(s) ensemble». 85 Ecochois ont voyagé sur une île tropicale pour se restaurer d'un délicieux repas

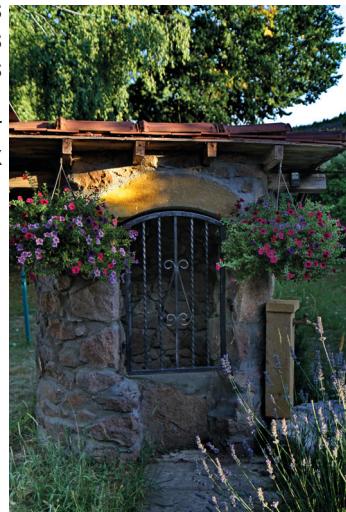
exotique, préparé par Joëlle de la Tablée Ecochoise. Après une pause Covid et une fête d'été annulée, les soirées «Ecochampêtre» ont permis aux habitants de se retrouver autour d'un pique-nique musical tous les vendredis soir du mois d'août sur la place de l'église.

« La différence entre un jardin et un désert, ce n'est pas l'eau, c'est l'homme ». (proverbe Touareg) Malgré les aléas climatiques particulièrement difficiles en 2020, une vingtaine de jardiniers se sont inscrits au concours du plus beau jardin fleuri et/ou potager garni. Un Jury a récompensé les plus beaux sites lors d'une remise de prix le 3 octobre dernier.

L'automne-hiver :

Pour conclure l'année sur une touche de gaieté, deux calendriers de l'Avent participatifs ont réuni 25 femmes et 25 enfants qui ont, par le biais des bénévoles du comité des fêtes, échangé pas moins de 1200 surprises (50 x 24 surprises). Gourmandises faites main, jeux et plus encore. Tous les participants étaient très créatifs.

On espère pouvoir vous revoir très bientôt pour de nouveaux moments de partage !



Les amis de l'étang d'Ecoche

L'année 2020 a été, comme pour beaucoup d'autres associations, mise à mal par la pandémie, mais Les Amis de l'étang ont eu plus d'un tour dans leurs bourriches, pour sauver leur saison et préparer celle de 2021.

- Une ouverture reportée. Prévue le 21 mars 2020, elle a dû être reportée au 23 mai 2020, avec pour condition le respect d'un cahier des charges imposé par la préfecture et entériné par la Mairie d'Ecoche.

L'association remercie fortement toutes les personnes qui sont venues et qui ont respecté les consignes, ce qui a permis de rester ouvert jusqu'à la fin de la saison, soit le 27 septembre.

Afin d'atténuer cette perte de cartes journalières du début de saison, il a été décidé à l'unanimité d'ouvrir tous les jours à partir du 11 juillet jusqu'au 31 août 2020. En temps normal, seul le mois d'août est ouvert quotidiennement.

La saison se termine, grâce à cette ouverture, plutôt sur une bonne note, en comparaison à 2019, avec une perte d'environ 10% de vente de cartes. Ce qui aurait pu être bien plus catastrophique, si l'ouverture quotidienne, n'avait pu avoir lieu en été, sachant que ceci ne tient qu'au dévouement des bénévoles de l'association, qui assurent tout au long de la saison les surveillances, pour que vous puissiez pêcher en toute légalité (vente de cartes journalières effectuée sur place).

Par contre, le traditionnel concours de la Pentecôte a bien sûr été annulé, ce qui a engendré une perte financière pour l'association. Mais aussi et surtout, l'absence d'un grand moment de convivialité qui est très cher au bureau et aux bénévoles qui vous accueillent tous les ans... Espérant que 2021 soit plus propice aux événements, réservez d'ores et déjà votre dimanche 23 Mai 2021 !

L'année atypique n'a pas empêché de voir le calendrier des bénévoles de l'association se parsemer de travaux qui ont pour but de toujours mieux vous recevoir, dans un cadre agréable et pratique, que vous soyez pêcheur ou promeneur...

Au cours d'une balade vous avez peut-être vu deux, trois petites choses changer... Comme cette table qui a dû être remplacée.

Mais aussi et surtout, le plus important chantier de cette année, qui a été pour l'association l'enrochement de l'étang. Travaux esthétique soit, mais aussi et avant tout, ayant pour but de renforcer l'enracinement des arbres situés en bordure d'étang. Pour ceci, des bénévoles de l'association étaient présents ainsi que l'employé municipal Didier Accary et le pelleteur Mickaël Vacheron, que l'association tient à féliciter pour le travail admirablement effectué. Profitant de cette occasion, certains postes de pêche ont été refaits ou créés.

Aussi deux hêtres pourpres ont été plantés, afin de créer de l'ombrage dans les années futures et de remplacer ceux qui ont dû être coupés.

A noter que l'empoissonnement, en prévision de la saison 2021 qui ouvrira, si tout va bien le 20 Mars 2021 a été assuré par la Ferme Piscicole de LAVAL «St Chef». En parlant de la saison 2021, les projets et l'entretien de l'étang continuent, dans le but de vous offrir un cadre

chaleureux et entretenu lors de vos parties de pêche en famille ou en solo, mais aussi lors de vos balades, pique-nique etc...

Pour terminer, Les Amis de l'étang remercient Monsieur le Maire ainsi que toute l'équipe municipale sans oublier les employés communaux. En espérant tous pouvoir se retrouver en 2021 et de nouveau partager de bons moments dans le même état d'esprit qui anime depuis fort longtemps l'étang de La Quichère et bien sûr pêcher !



—LES ASSOCIATIONS—

Club de Basket

C'est une année singulière qui vient de s'écouler pour le basket local.

Singulière à plusieurs titres. Un championnat écourté dès le mois de mars pour toutes les équipes. Les joueurs ont été privés de la joie d'évoluer sur les parquets, de se rencontrer, d'échanger et de partager des moments de compétition et surtout de convivialité.

Toutefois, nos clubs locaux ont su rebondir en créant une nouvelle association regroupant les clubs de **Chauffailles, Ecoche et St Igny de Roche : CESTI**. Cette fusion a donné un nouvel élan, une nouvelle motivation à tous les membres. Désormais, les 3 entités ne font plus qu'une. Elles ont mis en commun leurs différentes compétences. CESTI a su garder le contact avec ses licenciés, y compris pendant les confinements. Les entraîneurs ont proposé des entraînements en vidéo pour ne pas perdre la forme. Dès que cela a été possible, CESTI a organisé une découverte basket pour les plus jeunes en partenariat avec Mac Donald et Sport 2000.

Cette nouvelle association fonctionne grâce au bénévolat. CESTI a, en effet, entretenu une dynamique



qui lui a permis d'enrichir son vivier de bénévoles. Elle a également pu compter sur la confiance et le soutien des Mairies avec, en autre, le prêt des différents locaux. Dans ces conditions, quelques manifestations ont tout de même pu avoir lieu cette année : tournoi 3x3 familial, vente de gaufres, vente de truites, Zumba-Pizza party, création et vente d'un calendrier... Malheureusement, cette période a aussi été marquée par la perte d'une jeune joueuse de 20 ans dans un accident de la route. Nos pensées vont vers elle, sa maman et sa sœur. Ilona nous manque terriblement. CESTI est avant tout une grande famille.

Nous attendons maintenant un retour à une situation normale pour que chacun puisse retrouver sa place au sein de son équipe, de son club et puisse enfin pratiquer le basket sereinement.



ENCADREMENT DES EQUIPES CESTI 2020/2021

CATEGORIE	ENTRAINEUR Référent	MANAGEUR Référent	Jour des entraînements
Babys Nés en 2016-15-14	Mickaël BASSI Allo : 06 51 92 46 89 Priscillia BASSI Allo : 06 51 22 43 92		Mercredi 17h-18h à Chauffailles Samedi 10h30-11h30 à St Igny de Roche
Mini poussin(e)s (U9) Né(e)s en 2012-13	Laure BREYMAND Allo : 06 06 90 00 29	Florence ROBIN Allo : 06 42 34 83 79	Jeudi 17h00-18h15 à Chauffailles
Poussin(e)s (U11) Né(e)s en 2011-10	Yoann TRONCY Allo : 06 45 42 72 91	Yoann TRONCY Allo : 03 85 26 15 77	Lundi 17h15-18h45 à Chauffailles
Cadettes filles (U18) Nées en 2005-04	Erika BADIN Allo : 06 65 15 03 25	Aurélie MILLET Allo : 06 04 48 07 51	Vendredi 18h-20h à Chauffailles
Cadets garçons (U17) Nés en 2005-04	Kévin ANTOINE Allo : 06 14 60 20 10	Elsa CHIZELLE Allo : 06 47 16 78 67	Vendredi 19h-20h30 à St Igny de Roche/ Ecoche
Seniors filles équipe 1 DF2 Née en 03 et avant	Erika BADIN Allo : 06 65 15 03 25	Romain RATHIER Allo : 06 88 42 43 73	Vendredi 20h-21h30 à Chauffailles
Loisirs filles		Florence ROBIN Allo : 06 42 34 83 79	
Seniors garçons Nés en 03 et avant	Michel VAGINAY Rémi LATHUILIÈRE Allo : 06 99 49 97 43	Michel VAGINAY Rémi LATHUILIÈRE Allo : 06 99 49 97 43	Mercredi 19h30 – 21h & Vendredi 20h30-22h à St Igny de Roche/ Ecoche
Vétérans		Cyril DUCRUY Allo : 07 72 10 19 90	Vendredi 19h30-21h à St Igny de Roche/ Ecoche

Bibliothèque

Comme beaucoup d'autres associations votre bibliothèque a tourné au ralenti cette année 2020... Les mesures très strictes imposées aux bibliothèques ajoutées à l'exiguïté de notre local ont retardé la réouverture après le 1er confinement. Pour assurer la sécurité sanitaire nous avons donc décidé - en accord avec la mairie - d'ouvrir une fois par semaine seulement, mais un peu plus longtemps. C'est ainsi que pour le moment, votre bibliothèque est ouverte le samedi matin de 9h30 à 12h. Ainsi nous réduisons le risque de contamination par les livres. Nous vous ferons savoir par voie de presse et affichage quand nous pourrons reprendre nos horaires habituels.

Deux «événements» n'ont pu avoir lieu : tout d'abord le Troc du livre, qui nous a été demandé... peut-être cette année ? Et les échanges avec la Médiathèque de la Loire à Neulise. Habituellement 3 ou 4 des bénévoles se rendent à Neulise 2 fois par an pour choisir environ 550 livres qui remplaceront ceux parmi lesquels vous faites votre choix. Ceci a été impossible... mais pour renouveler notre offre, nous avons utilisé la «navette» mensuelle et surtout, en décembre, nos référents à Neulise ont choisi pour nous un nouveau stock de livres qui nous ont été apportés. Donc vous voilà avec de nouvelles lectures possibles !

Mais bien sûr, nous avons pu acquérir, comme chaque année, une vingtaine de livres neufs et donc très récents. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, nous avons vu revenir nos lecteurs(trices), doucement d'abord et puis régulièrement...

Alors, comme je vous le dis chaque année... venez...poussez la porte de votre bibliothèque, même s'il faut attendre un peu dehors pour ne pas dépasser le quota... même avec un masque on peut échanger... partager... venez nous dire ce que vous aimeriez trouver dans votre bibliothèque... plus que jamais nous vous attendons !

Pour l'ensemble des bénévoles,

N. Muguet

Chasse communale d'Écoche



La société communale de chasse d'Écoche est certainement la plus ancienne association de la commune ou du moins une des plus anciennes. N'est-ce pas là une preuve de passion et d'engagement de nombreuses générations d'Ecochois pour cette activité oh combien décriée de nos jours ? Ne nous laissons pas manipuler par ces médiatiques intervenants télévisuels et citadins qui sont bien éloignés des réalités de nos campagnes.

En effet, ce sont bien les chasseurs et eux seuls qui régulent et paient les dégâts de sangliers et chevreuils et nos agriculteurs et forestiers en ont bien conscience. Cette année encore, plusieurs dizaines de ragondins ont été prélevés sur les berges de nos ruisseaux et étangs et quelques renards ne mangeront plus les poules de nos amateurs de bonnes volailles. La nature est ainsi faite que toutes les espèces ont leur place à condition qu'elles ne pullulent pas. Combien de maires sont impuissants devant l'excès de pigeons et d'étourneaux dans leurs villes ?

Avec 21 sociétaires de tout horizon, La Ville, Mars, Marnand, Semur, les chasseurs d'Écoche ne se contentent pas de sortir le fusil et les chiens ; ses membres participent aussi à la vie du village et même si cette année 2020 a été des plus compliquées pour organiser les manifestations habituelles qui rassemblent les Ecochois, ils ont œuvré pour la collectivité en nettoyant les alentours de notre chère Madone.

Nul doute que cette passion perdurera encore de nombreuses années et que la relève sera assurée quand on voit la motivation de jeunes accompagnateurs, enfants de sociétaires, régulièrement présents pour tenir les chiens et écouter les histoires de chasse de leurs ainés.

La chasse dans la Loire, c'est, entre autres :

540 ha de cultures diversifiées plantés chaque année pour la faune

110 kms de haies replantées

100 ha de débroussaillage

+ de 10 000 h de bénévolat

La formation des chasseurs à la sécurité

La gestion du site des Gravières de Roannais Agglo et l'éducation des plus jeunes à la nature

Le nettoyage des bords du fleuve Loire

Gym tonic

En 2019 nous avons recruté un adhérent.

Malgré la covid la gym tonic s'est maintenue, nous avons organisé des marches. Septembre, Octobre reprise des cours.

Nous avons également organisé notre petit séjour sur Annecy.

Tout ceci dans la joie et la bonne humeur malgré cette période compliquée.



Marche mensuelle



Il y a maintenant dix ans, à l'initiative du Syndicat d'Initiative du Pays de Belmont, nous avons lancé une marche mensuelle. L'objectif de cette rando, qui se déroulait en matinée le second samedi du mois, était de permettre à tous ceux qui, obligations professionnelles obligent, n'étaient pas disponibles pour nous accompagner en semaine. Les sorties se faisaient alors essentiellement sur le territoire de l'ancien canton de Belmont.

Depuis, les cantons de Charlieu et de Belmont ont fusionné, le Syndicat d'Initiative de Belmont a été absorbé par l'Office de Tourisme de Charlieu, mais nous, les anciens du S.I., avons fait en sorte que cette balade mensuelle perdure. Le petit groupe du départ s'est beaucoup étoffé puisque nous ont rejoint quelques marcheurs des secteurs de Charlieu, de Roanne, mais également du Rhône et de la Saône et Loire.

Organisation et fonctionnement :

Pas d'association officielle, donc pas de bureau, pas d'Assemblée Générale mais un repas à la suite de la marche de décembre, repas généralement assuré par Joëlle à La Tablée Ecochoise.

A l'issue de ce repas nous établissons le planning prévisionnel des onze marches de l'année suivante puisque nous n'en prévoyons pas au mois d'août.

Nous conservons, comme jour de marche, le second samedi du mois, sauf évidemment si celui-ci tombe un jour férié. Les personnes volontaires prennent alors en charge l'organisation complète de leur marche, à savoir :

- Le choix du village de départ et du point de rendez-vous,
- Le tracé du circuit, entre 10 et 12 kilomètres car nous faisons en sorte de terminer vers midi afin de pouvoir disposer de notre après-midi,
- Les achats et la logistique nécessaires pour la pause casse-croûte prévue en milieu de parcours sachant que nous disposons d'une petite cagnotte alimentée par les deux euros payés par chacun avant le départ.

Compte tenu du casse-croûte l'inscription est obligatoire, elle se fait de préférence par mail au plus tard 48 heures avant la rando. Le rendez-vous est toujours fixé à 8h15 pour un départ à 8h30.

Cette balade, excellent moment de convivialité, nous permet également de connaître un peu mieux notre territoire, aussi bien au travers de sa géographie qu'au travers de son histoire car nous bénéficions toujours des commentaires éclairés de notre guide du jour.

Un certain nombre d'Ecochois participent régulièrement à nos marches. Si vous aussi vous avez envie de rejoindre le groupe, contactez-moi au 06 80 60 17 13.
Michel Daniere



Notre association a dû s'adapter à une situation qui était inconnue pour tous : le confinement !

Tout ce qui nous a été autorisé par les directives du conseil scientifique et du gouvernement, a été fait par les salariés et quelques bénévoles. Il a fallu s'équiper pour éviter de transmettre et de recevoir la COVID-19 et pour certains ce fut loin d'être évident ! L'impact a été fort pour chacun d'entre nous et vécu de manières différentes.

Nous avions pourtant vécu une fin d'année 2019, très agréable avec une soirée partagée autour de la bûche de Noël, dans la grande salle de notre maison des services. La presque totalité des salariés et des bénévoles était présente.

Et puis en septembre la Fondation Nationale du Crédit Agricole nous a fait bénéficier d'une dotation de 2000 € pour nous aider à couvrir une partie des dépenses dues au virus, pour la protection des salariés et des bénéficiaires, une aide bienvenue !

Le repas annuel d'octobre a été remplacé par une vente à emporter et ce sont 220 repas qui ont été vendus.

Les horaires de la maison des services, hors confinement, sont :

les matins de 9h à 12h du lundi au vendredi et les lundis et mardis après-midi de 13h30 à 16h30 - le vendredi de 13h30 à 16 heures. Vous pouvez nous joindre au : **04.77.63.79.82** ou par mail : msbelmont@fede42.admr.org

Ne sachant pas ce qui nous attend en 2021, nous n'avons arrêté aucune date et vous informerons par voie de presse.

Les Ateliers de la Maisonnée



L'EVS “La Maisonnée” est l'**Espace de Vie Sociale** de l'ADMR du Pays de Belmont.

Sa mission première est d'accueillir les initiatives des habitants, pour co-construire des projets sur les 9 communes du Pays de Belmont, et ainsi contribuer à l'animation du territoire. Un large panel d'activités est proposé, des sorties, des ateliers thématiques et des journées d'animation, pour enfants et adultes, tout au long de l'année.

Les Nouveautés :

Malgré la conjoncture et tout en mettant en place les gestes barrières liés à la pandémie de Covid 19, notre EVS a pu lancer de nouveaux ateliers axés sur le respect de l'environnement. Nous avons créé un Club Nature :

• “Le Club CPN Chouette & Chanterelle du Pays de Belmont”

C : pour Connaitre, **P** : pour Protéger, **N** : pour Nature.

Nous sommes devenus membre de la FCPN, Fédération des Clubs CPN, regroupant plus de 300 clubs sur la France.

Ouvert à tous, 1 samedi sur 2, de 10h à 12h, cet atelier a lieu “au terrier” pour l'étude théorique, associé à des sorties en extérieur pour la pratique. Nous remercions tout particulièrement la municipalité de Belmont, pour le prêt du local, où le Club CPN et notre atelier “Autour du bois”, ont élu domicile.

Notre Club CPN propose de partir à la découverte de la faune et de la flore : Etude des écosystèmes, observation et compréhension de l'environnement des diverses espèces, et protection de celles ci.

Grâce à un programme de fabrication de nichoirs et de mangeoires, nous souhaitons contribuer à la préservation des oiseaux du Pays de Belmont. Des séances entre le Club CPN et l'atelier bois sont communes pour permettre ces réalisations.

Permanences de l'EVS “ La Maisonnée ” :

Matin : mardi et mercredi de 8h à 12h /

Après- midi : mercredi et vendredi de 14h30 à 18h30

Contact : 06 40 95 57 03 lamaisonnee@belmont.fede42.admr.org

• Atelier Autour du bois

Ouvert à tous, petits et grands, à partir de 9 ans. Venez scier, poncer, clouer, construire de petits meubles, des jeux en bois ou des objets déco...Partager vos savoir faire mais aussi participer à des visites d'entreprises de la filière bois sur le Pays de Belmont et découvrir la richesse des forêts environnantes.

Cet atelier devait avoir lieu 1 samedi sur 2, de 14h30 à 16h30 mais le 2^{ème} confinement a différé son lancement. Il en est de même pour l'atelier de Sophrologie qui devait commencer début novembre. Les ateliers de Qi-gong et de couture ont cessé cet automne mais de nouveaux projets sont en cours pour 2021, en espérant que cette nouvelle année permette à tous de réouvrir dans de bonnes conditions.

Les Animations :

L'association “Au Bonheur des aînés”, de l'EHPAD du Pays de Belmont et l'atelier RECREA EVE, l'atelier d'échange et de partage de La Maisonnée, ont organisé le 08 décembre 2019, le Marché de Noël, à la salle des Arcades de Belmont.

Comme 2020 est une année blanche, c'est avec beaucoup d'espoir que nous vous donnons rendez vous en 2021 et que nous vous présentons nos Meilleurs Voeux pour cette nouvelle année !

Permanences du Point numérique CAF :

Matin : mardi et mercredi de 8h30 à 11h30

vendredi de 9h à 12h / Après- midi : mercredi de 14h30 à 17h30

Sornin-Jarnossin

Au FIL de l'EAU

● ● ● ● Nos Rivières Vivantes

Bilan des principaux travaux réalisés en 2019

sur le Sornin

● TRAVAUX DE CONTINUITÉ POUR FACILITER LA CIRCULATION DES POISSONS ET DES SÉDIMENTS DANS NOS RIVIÈRES

NOS RIVIÈRES : Deux seuils sans usage ont été effacés sur le Sornin à La Chapelle-sous-Dun et Chassigny-sous-Dun. Ces travaux permettent aux poissons de se déplacer librement dans la rivière pour se nourrir, se reproduire, ou trouver refuge en cas de pollution ou de sécheresse. La suppression des seuils rétablit aussi le transit des sables et graviers, essentiels à l'équilibre de la rivière (érosion/dépôt) et permet de retrouver des eaux courantes plus fraîches et de meilleure qualité.



● TOUS ENSEMBLE VERS LE "ZÉRO PESTICIDE"

SYMISOA a organisé une formation pour les agents communaux sur l'aménagement et l'entretien des cimetières sans pesticide. Depuis, plusieurs communes ont été accompagnées dans de projets de végétalisation de leur cimetière. Des ateliers jardinages ont également été organisés pour les particuliers sur les thèmes : "Purins et potions pour soigner son jardin" et "Entretien d'une mare pour favoriser la biodiversité, auxiliaire du jardinier".



● MISE EN DÉFENS DU SORNIN DE PROPIÈRES POUR PROTÉGER LA RIPISYLVE

PROPRIÈTES : Les travaux de mise en défens (pose de clôtures en retrait des berges), d'aménagement d'abreuvoirs et de passerelles, et de plantations, se sont poursuivis en 2019 sur le Sornin de Proprières. Au total, ces aménagements auront porté sur 4 000 mètres linéaires de berges clôturées, 19 abreuvoirs et 8 passerelles, sur les communes de Proprières et Saint-Igny-de-Vers.

sur le Jarnossin

● CHANTIERS D'ENTRETIEN ET DE MISE EN DÉFENS SUR LE JARNOSSIN AVAL À NANDAX

NANDAX sur le secteur du Lycée agricole de Ressins : Travaux d'entretien et d'abattage de frênes frappés par la Chalarose, champignon très virulent qui pénètre l'arbre et le fait progressivement mourir. Des opérations de mise en défens (protection des berges contre le piétinement du bétail) ont été réalisées. Ces travaux ont fait l'objet d'un chantier école puisque les élèves du lycée, futurs agriculteurs, ont été sensibilisés aux milieux aquatiques et à leur entretien en participant à des travaux de plantations pour densifier la végétation.



● SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

854 élèves issus de 20 écoles du bassin du Sornin et Jarnossin ont bénéficié d'une sensibilisation sur les rivières. Les thèmes plébiscités par les enseignants cette année portent sur le jardinage sans pesticide, la découverte des herbes folles et la connaissance de la faune des rivières.

"En chantier en 2020"

sur le Sornin

- Poursuite des travaux de restauration de la ripisylve par mise en défens sur les Sornins amont.
- Études d'avant-projet sur 11 seuils sur le bassin du Sornin, travaux d'effacement d'un seuil sur le Sornin à Saint-Maurice-les-Châteauneuf et travaux d'aménagement d'un pont communal à Belmont de la Loire.
- Choix du scénario de mise en conformité de la digue du Bézo et de restauration de la rivière, et procédures administratives préalables aux travaux.
- Étude hydraulique préalable à la restauration des berges du Sornin à Pouilly-sous-Charlieu.
- Restauration des berges de l'étang des Gaces à Charlieu.
- Poursuite des travaux d'entretien.
- Animations 'zéro phyto' pour les particuliers et poursuite du programme de sensibilisation des scolaires.

sur le Jarnossin

- Restauration de 2 petits ouvrages sur Vougy et Boyer pour favoriser la continuité piscicole et sédimentaire : permettre aux poissons de se déplacer librement (se nourrir, se reproduire, se cacher) et aux sables et graviers de transiter.
- Étude de renaturation hydromorphologique du Jarnossin le long de la voie communale du centre équestre de Nandax.

Pour en savoir plus
www.symisoa.fr
Inscrivez-vous à la newsletter



Ça peut servir !

La plupart des formalités sont accessibles sur le site www.service-public.fr
A noter que 2 points numériques sont à votre disposition à la Sous-préfecture de Roanne
du lundi au vendredi de 9h à 12h. Une personne vous aidera dans vos démarches (sans rendez-vous).

Mairie d'Ecoche : 04 77 63 60 26

Courriel : mairie@ecoche.fr

Ouverture au public :

- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Agence postale : 04 77 63 34 69

Ouverture au public :

- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Levée du courrier à 12h tous les jours sauf le samedi

École publique : 04 77 63 69 74

Salle des fêtes :

Mairie 04 77 63 60 26

A.D.M.R :

04 77 63 79 82

E.D.F. dépannage :

09 72 67 50 42

Urgences (Numéro d'appel européen) :

112

Pompiers :

18

SAMU :

15

Gendarmerie :

17

Centre anti-poison Lyon :

04 72 11 69 11

Multi-accueil "Petit à Petit" :

04 77 63 24 27

Soins à domicile (SSIAD) :

Madame BERTHILLOT 04 77 63 69 41

Assistante sociale :

Madame CHASSAIN 04 77 23 24 57

Taxis :

Groupement ambulancier

Roannais 04 77 69 06 06
Matray Vallas 04 77 63 61 16

Nos correspondants de presse :

- Claude-Henry MARCHAND (Le Progrès)
06 08 88 17 20
claude.marchand42@orange.fr
- Jean-Marc GOUTTEBARGE (Pays Roannais)
06 83 38 18 06
jean-marc.gouttebarge@wanadoo.fr

PIECES DEMANDEES	OÙ S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT	
	Autorisation de sortie du territoire	Service-public.fr	Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Le formulaire (cerfa 15646*01) est établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire + carte nationale d'identité du mineur	Gratuit
	Recensement militaire	Mairie de domicile	- Livret de famille. - Pièce d'identité en cours de validité. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois des parents. Obligatoire dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire	Payant
	Certificat d'immatriculation	Service-public.fr ou Chez un garagiste agréé (voir liste sur le site du service-public.fr)	Voir formalités sur www.service-public.fr Rubrique «Transports»	Selon puissance véhicule
Carte nationale d'identité Première demande ou Renouvellement Validité 15 ans 10 ans pour les mineurs				
Délai d'obtention : 6 semaines environ Les originaux des pièces à fournir doivent être présentés	Mairie de Charlieu sur rendez-vous Tél : 04 77 69 33 89	- Pré-demande disponible sur http://predemande-cni.ants.gouv.fr - Une photo d'identité récente homologuée (tête nue, de face). - Acte de naissance de moins de 3 mois (ou ancienne carte pour un renouvellement si celle-ci est un modèle sécurisé). - 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur pour les majeurs ou attestation d'hébergement. - Pour les mineurs : pièce d'identité et présence obligatoire du parent qui dépose la demande. En cas de divorce, copie du jugement. - Timbre fiscaux si prestation payante. Présence obligatoire du demandeur (même si mineur) pour la prise d'empreinte digitale. Pensez à mesurer votre enfant pour remplir le formulaire.	CNI : Gratuit Sauf si pour un renouvellement, vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte d'identité, il s'agira alors d'une procédure de perte ou de vol payante de 25€ en timbre fiscal	
***** Passeport Validité : Adulte 10 ans Enfant 5 ans Un enfant ne peut plus être inscrit sur le passeport de l'un de ses parents			***** Passeport : Payant - Adulte 86 € - De 15 à 17 ans 42 € - De 0 à 14 ans 17 € En timbres fiscaux	
Duplicata du livret de famille	Mairie de résidence	Formulaire de demande disponible en mairie et livret de famille (si possible)	Gratuit	
Acte de naissance Acte de mariage Acte de décès	Mairie du lieu de l'acte ou site du service-public.fr	Selon l'acte désiré : - Noms, prénoms et date de naissance ainsi que noms et prénoms des parents. - Noms, prénoms des époux et date du mariage. - Noms, prénoms du défunt et date du décès.	Gratuit	
Inscription sur les listes électorales	Mairie de résidence	Faire la demande par écrit et joindre une enveloppe timbrée ou un timbre pour le retour.		
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	- Une pièce d'identité en cours de validité - Un justificatif de domicile	Gratuit	
		- Dans les 24 heures de la constatation du décès hors week-end et jours fériés. - Certificat médical de décès. - Toute pièce prouvant l'identité du défunt.	Gratuit	

Reconnaissance avant naissance	Toute mairie sur rdv de préférence	- Carte d'identité des futurs parents - Justificatif de domicile, profession des parents - Livret de famille si les parents en possèdent déjà un	Gratuit
Dossier célébration de mariage	Mairie du lieu de mariage	- Dossier à retirer en Mairie 3 mois avant le mariage et à rendre 2 mois avant	Gratuit
Dossier PACS	Mairie	- Se renseigner en mairie	Gratuit
Déclaration ouverture débit temporaire de boissons	Mairie du lieu de la manifestation	- Dossier à remplir par l'association au moins 3 semaines avant la manifestation	Gratuit pour associations
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex 01 ou sur le site du service-public.fr	- Demande écrite en précisant : nom, prénom, date et lieu de naissance - Joindre une copie de la CNI et une enveloppe timbrée libellée au nom et à l'adresse du demandeur	Gratuit
Permis de construire En 4 exemplaires	Mairie du lieu des travaux	- Dossier à imprimer sur le site www.service-public.fr - Fournir plan de situation, plan de masse, plan en coupe du terrain, plan des façades et toitures, plan cadastral, 2 photographies pour situer le terrain (environnement proche et lointain), dessin avant et après projet	Gratuit
Déclaration de travaux exemptés de permis de construire En 3 exemplaires	Mairie du lieu des travaux	- Dossier à imprimer sur le site www.service-public.fr - Pour les constructions démoins de 20m2, mur de clôture, ouvertures...	Gratuit
Certificat d'urbanisme En 2 exemplaires	Mairie du lieu des travaux	- Dossier à imprimer sur le site www.service-public.fr	Gratuit
Raccordement au réseau d'eau ou d'assainissement	Mairie du lieu des travaux	- Consulter la mairie et les services techniques du lieu des travaux	Gratuit

Artisans et associations

ARTISANS ET COMMERCANTS	
FRANCOIS CHOBERT - Ebénisterie	
Atelier du Moulin Loy - Tél. : 04 77 63 63 62	
GUY DANIERE - Scieur	
Tél. : 04 77 63 61 64	
PHILIPPE DUSSEL - Dessins Techniques Industriels	
Tél. : 04 77 63 72 51	
BERNARD FOUILLAND - Travaux forestiers	
Tél. : 04 77 63 62 24	
PASCAL LABROSSE - Travaux forestiers	
Tél. : 04 77 63 71 75	
DANIEL LACOTE - Travaux divers	
Tél. : 06 28 19 08 09	
JEAN-LUC LOSKA - JLCF Ingénierie	
Tél. : 06 09 80 52 54	
JUDICAËL MANCEAU - JUDISERVICE'ELEC	
Electricité - Tél. : 06 77 38 86 76	
GILLES MOCZKO - FESTILOC	
Tél. : 04 77 63 68 31	
REGIS PERRET - Com-Ulysse / STUDIOBIS	
Tél. : 06 83 01 22 20	
NICOLAS POLLOCE - Entreprise de plâtrerie et peinture	
Tél. : 04 77 63 61 08	
LA TABLÉE ÉCOCHOISE - Restaurant	
Tél. : 04 77 62 74 96	
FERRET - Carreleur	
Tél. : 06 77 49 05 56	

ASSOCIATIONS ET GROUPES LOISIRS	
ASSOCIATION COMMUNALE DES LOISIRS	
Président : Tina Hoërmann	
BASKET BALL – Cesti Basket	
cestibasket@gmail.com	
CHASSE	
Président : Alain TRONCY	
ANCIENS COMBATTANTS	
Président : Alain TEXIER D'ARNOULT	
PÊCHE « LES AMIS DE L'ETANG D'ÉCOCHE »	
Président : Arnaud DESSEIGNE	
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	
Présidente : Jérémie DUPERRON	
BIBLIOTHEQUE	
Présidente : Nicole MUGUET	
GYMNASTIQUE	
Présidente : Anne-Marie LACOTE	
MARCHONS À ÉCOCHE	
Contact : Marie-Lou CHAVANON	
CUMA	
Président : Alain DEMURE	
RALLYE PLAISIR PASSION	
Président : Denis LEBRETTON	

Tarifs

Eau 2019-2020

Droit fixe	87,00 €
Prix du M ³ consommé	1,27 €
Frais de raccordement (regard fourni)	500,00 €
Remplacement compteur gelé	80,00 €

ASSAINISSEMENT

Droit fixe (Forfait)	74,00 €
Prix du M ³ rejeté	1,02 €
Branchement au réseau	
• Maison neuve	2 000,00 €
• Maison ancienne	1 000,00 €

LOCATION SALLE DES FÊTES

(ménage inclus)	
- Habitants et estivants	
• ≤ 50 personnes	150,00 €
• > 50 personnes	220,00 €
Personnes extérieures	300,00 €
Associations d'Écoche (3 week-end par an, ménage inclus)	80,00 €
Électricité le KW	0,20 €
Caution salle	300,00 €
Caution date	80,00 €

LOCATION SALLE DES SPORTS

Habitants et estivants (vin d'honneur uniquement)	30,00 €
Caution	100,00 €
Associations d'Écoche	Gratuit
Jeton de chauffage	5,50 €

LA DÉCHETERIE DE BELMONT-DE-LA-LOIRE

Ouverture du site :

Horaires d'été 01/04 au 31/10

• Lundi	de 13h30 à 17h30
• Mardi	de 13h30 à 17h30
• Mercredi	de 13h30 à 17h30
• Jeudi	de 13h30 à 17h30
• Vendredi	de 13h30 à 17h30
• Samedi	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Horaires d'hiver 01/11 au 31/03

• Lundi	de 13h30 à 17h00
• Mardi	de 13h30 à 17h00
• Mercredi	de 13h30 à 17h00
• Jeudi	de 13h30 à 17h30
• Vendredi	de 13h30 à 17h00
• Samedi	de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Bulletin Municipal – ECOCHE
LES CONSCRITS

Conscrits Ecoche
2019

